



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Syndicats de communes

Question écrite n° 49569

### Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation de bien vouloir lui préciser si les communes membres d'un syndicat intercommunal peuvent se voir contraintes de participer à des dépenses décidées par le comité syndical alors que ces dernières n'entrent ni dans l'objet ni dans les compétences de ce syndicat. Dans l'hypothèse de l'illégalité d'une telle décision, il souhaiterait notamment qu'il lui indique les fondements jurisprudentiels de cette illégalité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49569

**Rubrique :** Groupements de communes

**Ministère interrogé :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mars 1997, page 1295